



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 19 MARS 2014 - 19H00**

COMPTE RENDU

Date de convocation du Conseil Municipal : **14 mars 2014**

Présents : M. LAGRANGE Georges - Mme FAVRE Annie - M. BRAIZE Alain - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. PEERSMAN André - M. GAILLARD Fabrice - Mme DUMAS Claudine - Mme LANVERS Édith

Absents ou excusés : M PERSIN Franck - Mme. TSCHOFEN Béatrice - Mme LAVERY Joséphine - M. RICCI Pierre

Procurations : néant

A été élu(e) secrétaire : Mme DUMAS Claudine

2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU :

Pas d'observation, adopté.

3 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Fonctionnement conseil municipal :

La prochaine municipalité, devra améliorer la communication interne, entre les commissions et les membres du conseil municipal, tout en tenant compte que certains éléments de travail des commissions ne peuvent être communiquer ou divulguer, tant que le dossier n'est pas finalisé.

Projet sentier "Ardent - Lindarets" :

Une rencontre a eu lieu avec la SERMA, pour voir les possibilité de création d'un sentier, ou améliorer le cheminement, notamment des scooters, qui empreinte actuellement la piste des Parchets.

Le pont en poutrelle béton sur la Dranse, sera repris cet été et remplacé par un nouveau pont.

Concernant le solution du chemin, cette dernière sera a valider par la prochaine municipalité.

Travaux restaurant "les Alpages" :

Une réunion c'est tenu sur place avec différentes entreprises, pour des demandes de devis, pour le changement du monte charge et différents travaux complémentaires, qui devront être réalisés cet été.

Travaux voirie :

La commune, va se rapprocher de la CCHC, pour la planification des travaux de voirie programmés sur l'année 2014, soit à l'Elé et pour le pont des Albertans.

SIAC :

Bois énergie :

Une étude a été demandée, pour la possibilité de créer, une filière bois énergie, dans le chablais, afin de valoriser l'exploitation du bois plaquette, pour les chaufferies.

L'exploitation du bois en montagne, a un coût supérieur à la plaine, donc dans le cadre de ce projet, les acheteurs paieraient le prix des plaquettes, sur la base du coût national, le surcoût serait financé par les communes membres du SIAC.

En échange de cette participation, le bois serait exploiter sur place, dans le Chablais, d'ou une meilleur gestion des forêts et un impact environnemental.

Personnel :

Le Directeur actuel du SIAC a demandé sa mutation, vers une autre collectivités

Géoprak :

Le budget 2014 a été adopté

SIVOM Vallée d'Aulps :

Le SIVOM a adopté son budget 2014

CCHC :

La CCHC a adopté son budget 2014

Course de ski "Trophée Bernard Blas" :

Le CCAS en collaboration avec la SERMA et l'ESF a réalisé sa course de ski, au profit de Vaincre la mucoviscidose.

En complément des recettes de la course, la commune accepte le versement d'une subvention de 200 €, au profit de l'association, sur le budget CCAS.

HLM près de l'école :

L'attribution des HLM près de l'école a eu lieu ce début de semaine, par l'organisme gestionnaire.

Le nom des nouveaux bâtiments sera : "les Épilobes".

FINANCES - PERSONNELS :

Comptes administratifs 2013 :

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des présents, les comptes administratifs 2013 et les comptes de gestions. (documents consultables en maire).

Affectation des résultats 2013

Le Conseil Municipal, valide l'affectation des résultats 2013.

PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
Résultats reportés		161 982,63 €		588 395,68 €		750 378,31 €
Résultat exercice		271 523,36 €		116 025,80 €		387 549,16 €
TOTAUX CUMULES		433 505,99 €		704 421,48 €		1 137 927,47 €

TOURISTIQUE

BUDGET TOURISTIQUE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)
Résultats reportés		0,00 €	-776 412,62 €			-776 412,62 €
Résultat exercice		443 939,84 €		824 546,36 €		443 939,84 €
TOTAUX CUMULES		443 939,84 €		48 133,74 €		492 073,58 €

PARKING

BUDGET Parking Souterrain

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)
Résultats reportés		4 112,81 €		3 748,06 €		7 860,87 €
Résultat exercice	-218,96 €		-757,19 €		-976,15 €	
TOTAUX CUMULES		3 893,85 €		2 990,87 €		6 884,72 €

FORESTIER

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)
Résultats reportés		7 351,12 €	-11 430,35 €			
Résultat exercice		21 088,72 €	-266,20 €			
TOTAUX CUMULES		28 439,84 €	-11 696,55 €			16 743,29 €

EAU

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)
Résultats reportés		0,00 €	-27 859,59 €		-27 859,59 €	
Résultat exercice		126 112,69 €		91 429,07 €		217 541,76 €
TOTAUX CUMULES		126 112,69 €		63 569,48 €		189 682,17 €

Impôts locaux :

Le Conseil Municipal, décide de ne pas augmenter le taux des impôts locaux, malgré la baisse des dotations et des compensations fiscales provenant de l'État et l'augmentation de la contribution au FPIC (Fonds de péréquation intercommunale).

	REEL 2013			BASE 2014			
	BASE	TAUX	MONTANT	BASE	TAUX	MONTANT	ECART
Taxe Habitation	2 515 963,00 €	11,02%	277 259,12 €	2 624 000,00 €	11,02%	289 164,80 €	11 905,68 €
Taxe foncier bâti	2 202 207,00 €	5,63%	123 984,25 €	2 308 000,00 €	5,63%	129 940,40 €	5 956,15 €
Taxe foncier non bâti	33 634,00 €	43,01%	14 465,98 €	33 600,00 €	43,01%	14 451,36 €	-14,62 €
CFE	1 073 421,00 €	14,37%	154 250,60 €	1 076 000,00 €	14,37%	154 621,20 €	370,60 €
FNIGR			46 805,00 €			46 975,00 €	170,00 €
Ifer			2 040,00 €			2 103,00 €	63,00 €
compensation TNB			2 551,00 €			2 463,00 €	-88,00 €
CVAE			46 805,00 €			53 900,00 €	7 095,00 €
autres compensation			22 618,00 €			17 803,00 €	-4 815,00 €
TOTAL			690 778,96 €			711 421,76 €	20 642,80 €
Total hors compensation			618 804,96 €			644 180,76 €	25 375,80 €
Total compensation			71 974,00 €			67 241,00 €	-4 733,00 €
FPIC			19 319,00 €			25 000,00 €	5 681,00 €
TOTAL NET			671 459,96 €			686 421,76 €	14 961,80 €

Budget 2014

Le Conseil Municipal adopte, les budgets 2014 comme suit (documents consultables en mairie) :

* BUDGET COMMUNE

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	2 234 816,00 €	12 234 816,00 €
SECTION INVESTISSEMENT	2 194 008,80 €	2 194 008,80 €

* BUDGET TOURISTIQUE

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	1 282 000,00 €	1 282 000,00 €
SECTION INVESTISSEMENT	855 073,58 €	855 073,58 €

* BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	518 060,00 €	581 060,00 €
SECTION INVESTISSEMENT	417 782,17 €	417 782,17 €

* BUDGET FORET ET AGRICOLE

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	36 921,29 €	36 921,29 €
SECTION INVESTISSEMENT	28 196,55 €	28 196,55 €

* BUDGET PARKING SOUTERRAIN

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	134 393,85 €	134 393,85 €
SECTION INVESTISSEMENT	102 990,87 €	102 990,87 €

Personnels services techniques, saisonniers :

Le Conseil Municipal, accepte le recrutement de 2 saisonniers, pour 6 mois et 1 saisonnier pour 2 mois. Le recrutement sera opéré par la prochaine municipalité.

URBANISME

Concession lac - Mme FAVRE Annie

Le Conseil Municipal, valide les nouveaux périmètres de concession et la division de l'actuelle concession en 2 lots séparés.

Il est précisé que Mme FAVRE Annie, intéressée à l'affaire a quitter la séance.

ECOLE :

Réforme des rythmes scolaires :

Une réunion publique avec les parents d'élèves s'est déroulé en mairie le 21 février, pour expliquer le projet de réforme des rythmes scolaires, à la rentrée 2014.

Suite à cette réunion, plusieurs parents ont adressés une lettre à la mairie demandant la possibilité de revoir les horaires proposés, dans le cadre de cette réforme. Une nouvelle réunion de concertation est programmé, le 11 avril à 19 h en mairie par la prochaine municipalité.

DIVERS

Plan tourisme :

Afin de bénéficier des subventions du Conseil Général, dans le cadre du plan tourisme, les prochaines commissions devront finaliser rapidement les projets, qu'elles comptent entreprendre dans ce cadre, pour les présenter au Conseil Général.

Stationnement à "Ardent" :

Cet hiver a été expérimenté, le sens unique à "Ardent", avec une sortie des véhicules par le sommet du parking.

Ce projet s'est heurté a de nombreuses difficultés de déneigement de la voie de sortie du parking, par le délégataire du domaine skiable.

Une réunion sera programmée ce printemps avec la SERMA, pour étudier ce dossier et voir les possibilités de goudronner la voie de sortie.

De plus ce dossier, sera intégré dans le projet de développement d'Ardent, qui sera instruit, par la prochaine municipalité.

Rallye du mont - Blanc :

Le Conseil Municipal, donne son accord pour le déroulement des épreuves du rallye, le 5, 6 et 7 septembre 2014.

Musique à "Ardent" :

Dans le cadre de l'arrêté municipal, le Conseil Municipal, accepte 3 demandes de dérogations, pour la diffusion de musique, entre 14 h et 19 h par lac et Montagne.

Il rappelle aussi que ce dernier, doit enlever la terrasse installée sans autorisation sur le domaine public.

Un point sur ce problème sera fait, par la prochaine municipalité.

Carrefour des "Plagnettes" :

Dans le cadre des travaux d'aménagement du carrefour des "Plagnettes", conduit par le Conseil Général, programmé en 2015, la Commune a fait réaliser une étude complémentaire, pour le carrefour entre la RD 229 et les routes communales du Crêt et du pied de Chéravaux. Sur la base de ce projet, les services du Conseil Général, vont être sollicités.

Remerciements :

Monsieur le Maire adresse à l'ensemble de l'équipe municipale, ses félicitations pour leurs implications dans la gestion de la commune, pendant toute la durée du présent mandat qui s'achève.

Élection municipale :

Monsieur le Maire, fait par d'un décret du ministère de l'intérieur, qui annule l'obligation de présenter une pièce d'identité lors du vote, pour les communes de - 1000 habitants.

La séance est levée à 22 h

Le Maire
Georges LAGRANGE